



COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2015 de la Fondation européenne pour la formation,
accompagnés du rapport 2015 sur la gestion budgétaire
et financière

L'ETF - la Fondation européenne pour la formation - est une agence de l'UE qui aide les pays en transition ou en développement à mobiliser le potentiel inhérent à leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique de l'UE en matière de relations extérieures. Son siège est à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Torino - Italie

Adresse électronique: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu T: +39.011.630.2222 F: +39011630.2200

Rapport établi par:
Martine Smit – Comptable
Josefina Burgos Mateu – Comptable adjoint

Table des matières

I. Introduction	5
II. Gouvernance et gestion de l'ETF	6
III. États financiers 2015 (<i>tous les montants sont exprimés en euros</i>)	10
1. Bilans au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014	Error! Bookmark not defined.
2. Compte de résultat économique	11
3. État de variation de l'actif net	12
4. Analyse des flux de trésorerie	13
5. Compte de résultat budgétaire	14
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	15
7. Soldes bancaires	16
8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014	17
IV. Remarques sur les états financiers	18
1. Bilan	20
2. Compte de résultat	24
3. État de variation de l'actif net	25
4. Flux de trésorerie	25
5. Compte de résultat budgétaire	26
6. Rapprochement du résultat budgétaire et économique	26
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	266
8. Informations données	26
V. Remarques concernant l'exécution du budget et la gestion financière	29
1. Introduction	29
2. Utilisation des crédits	31
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	31
ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2013	36
iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds reçus en 2014	37
iv. Crédits reportés de 2014 à 2015	38
v. Crédits sur fonds réservés	40
vi. Recettes 2015	40
VI. Tableau des effectifs de l'ETF 2015	42
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction en 2015	43

Glossaire

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur réception ou à leur paiement effectifs, contrairement à la comptabilité de caisse.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF.
Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouvrés
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités provenant de montants recouvrés
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
États financiers	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour «crédits restant à liquider».

I. INTRODUCTION

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Ces états financiers ont été établis conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après, la CE), qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, veuillez consulter la section IV, «Remarques sur les états financiers». L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiaante

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Il est complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015).

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la CE de la gestion d'autres fonds, pour la mise en œuvre des deux initiatives ci-après:

- GEMM: Gouvernance pour l'employabilité dans la Méditerranée
- FRAME: Des compétences pour l'avenir dans la région des Balkans.

II. GOUVERNANCE ET GESTION DE L'ETF

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil composé d'un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, de trois représentants de la CE ainsi que de trois experts sans droit de vote désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission européenne.

Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

À la suite de la réorganisation interne de la CE, depuis le 1^{er} janvier 2015, l'ETF relève de la compétence de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales (ci-après DG EMPL). Le nouveau président du conseil de direction est le directeur général de la DG EMPL, M. Michel Servoz.

- **Réunion du 5 juin 2015 (Turin)**

Rapport d'activité annuel 2014

Le rapport d'activité annuel 2014 enregistre la réalisation des objectifs de l'ETF pour 2014 tels qu'énoncés dans son programme de travail annuel.

Lorsqu'elle a préparé le RAA, l'ETF a suivi les instructions permanentes et le modèle de la CE pour les rapports d'activité annuels de 2014. Ce document présente les activités réalisées en 2014 comme suit: résultats, gestion des ressources, évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et assurance de la direction. Le projet de rapport a été examiné les 23 et 24 avril 2015 avec des représentants de la Commission au cours de la réunion de dialogue structuré et avec le conseil de direction au cours de la réunion du groupe de travail.

L'ETF a fait état des résultats suivants:

En 2014, 97 % des actions programmées et des activités reportées de 2013 ont été menées à bien; 82 demandes d'aide ont été reçues de la part des sièges et des délégations de l'UE, demande auxquelles il a été donné suite, contre 78 en 2013, dont 21 représentaient des ajouts au programme de travail 2014.

L'engagement budgétaire global en 2014 (subvention: titres I, II et III) a atteint 99,90 %, contre 99,78 % en 2013.

En ce qui concerne les ressources humaines, 98 % des postes du tableau des effectifs étaient pourvus en 2014, contre 95 % en 2013.

L'ETF a élaboré un plan d'amélioration incluant toutes les recommandations des audits réalisés. 90 % des actions du plan ont été réalisées en 2014.

Le renforcement des capacités des parties prenantes, par des événements régionaux ou au sein de l'ETF, a augmenté de 10 % (hausse de 10 % entre 2013 et 2014, à raison de 1 200 participants en 2014).

À la lumière des éléments susmentionnés, le conseil de direction a adopté le rapport d'activité annuel 2014 de l'ETF, ainsi que son analyse et son évaluation.

États financiers de l'ETF

Le conseil de direction reçoit les comptes annuels préparés par la comptable de l'ETF au nom de la directrice de l'ETF. Les comptes ont été préparés et présentés conformément au titre VII du règlement financier. Les normes appliquées sont identiques à celles appliquées par la CE et tous les autres organes de l'UE.

Les comptes ont été contrôlés par un auditeur externe et la Cour des comptes a fondé son avis sur cet audit. L'ETF a reçu le projet d'observations préliminaires sur ses comptes

annuels, adopté par la Cour le 28 avril 2015. Selon cette déclaration d'assurance, tant les comptes que les transactions de l'ETF sont légaux et réguliers dans tous leurs aspects significatifs. L'avis rendu par la Cour des comptes sert de base à la décharge du Parlement européen. L'ETF a reçu la décharge relative à l'exercice 2013 le 29 avril 2015.

Les comptes annuels 2014 de l'ETF ont été approuvés par le conseil de direction.

Le 2 février 2016, le Parlement européen a préparé un projet de décharge pour l'exercice 2014.

Budget rectificatif 2015

Le premier budget rectificatif 2015 a été présenté; il intègre les recettes affectées, existantes et nouvelles, non définies lors de l'adoption du budget (novembre 2014 pour le budget 2015) et les deux virements budgétaires déjà réalisés en 2015.

La subvention que l'ETF a reçue de la Commission européenne n'a fait l'objet d'aucune modification.

- **Réunion du 24 novembre 2015 (Turin)**

Programme de travail et budget

Le conseil de direction a adopté le programme de travail 2016 de l'ETF.

Le projet de budget 2016 reposait sur le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2016, approuvé par le conseil de direction le 21 novembre 2014 et modifié au cours de la procédure budgétaire. Il est conforme à la programmation financière de la CE pour l'ETF et suit l'évolution des activités des relations extérieures de l'UE.

Le projet de budget 2016 de l'ETF est entré en vigueur à la suite de l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

Le projet de budget 2016 s'appuie sur une contribution globale de 20 145 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 19 956 000 EUR proviennent du budget de l'UE et 189 000 EUR proviennent de la récupération de l'excédent lié à l'exécution du budget 2014.

Le budget de l'ETF pour 2016 se situe au même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets précédents depuis 2011. Cela représente une diminution en termes réels d'environ 10 % par rapport à 2011. En ce qui concerne les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2016 ne couvre que les dépenses obligatoires, et le titre 3 (dépenses opérationnelles) enregistre une réduction de 5 %.

Le conseil de direction a examiné le document unique de programmation 2017-2020.

En 2015, on recense deux budgets rectificatifs pour l'ETF. Des virements ont été effectués afin de maximiser l'utilisation du budget de l'ETF conformément aux priorités des pays partenaires.

Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF

L'ETF a introduit la gestion des résultats, comme prévu à l'article 13, paragraphe 2, du règlement (CE) 1339/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte) et à la décision GB/2009/DEC/004 du conseil de direction de l'ETF relative à l'adoption des normes de contrôle interne de l'ETF. La gestion des résultats par l'ETF est une gestion guidée par les résultats.

Le mandat de l'ETF précise clairement que le rapport annuel d'activité de l'Agence indique «les résultats des opérations par rapport au programme de travail annuel et aux objectifs assignés, les risques associés à ces opérations ainsi que l'utilisation des ressources». Par conséquent, le système de gestion mis en œuvre par l'Agence devrait garantir que les objectifs sont dûment planifiés et suivis, les risques liés aux activités efficacement atténués et les ressources utilisées de manière correcte et efficace.

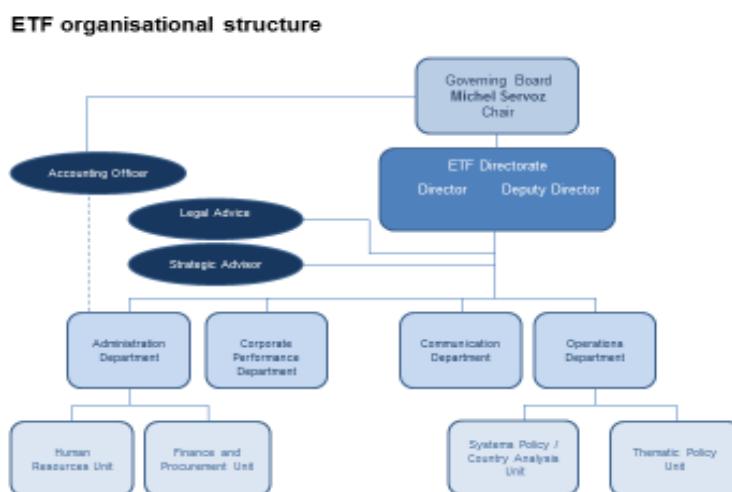
Les objectifs globaux du cadre de gestion des résultats de l'ETF demeurent inchangés. Il s'agit de:

- garantir la qualité globale des actions de l'ETF en ce qui concerne l'efficience et l'efficacité des résultats produits;
- mesurer et améliorer systématiquement la qualité des résultats de l'ETF;
- garantir l'obligation de l'ETF de rendre des comptes à ces parties prenantes¹ et renforcer la confiance en l'ETF en tant qu'organisme public de l'UE hautement performant;
- garantir que l'ETF en tant qu'institution ainsi que ses départements et l'ensemble de son personnel travaillent selon une cascade intégrée et cohérente de priorités, d'objectifs, de résultats et d'actions liés entre eux. Cela permet à chaque membre du personnel d'apprécier la manière dont ses propres responsabilités contribuent aux résultats globaux de l'organisation. Cela permet également de responsabiliser le personnel au moyen de l'allocation des ressources nécessaires pour la fourniture de résultats et la création d'occasions de développement.

La structure organisationnelle de l'ETF est composée d'une direction et de départements opérant dans un périmètre spécifique de responsabilité. Une nouvelle structure organisationnelle a été introduite en 2015 (GB/14/DEC/021).

Les chefs de département respectifs forment, avec le directeur adjoint, l'équipe de gestion (EG), laquelle exerce une fonction de conseil conformément aux articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018 du 22 novembre 2011). Seize réunions de l'équipe de gestion, auxquelles a assisté la directrice, se sont tenues en 2015. Douze de ces réunions se sont également tenues en présence des chefs d'unités. Le chef du département Administration a également organisé des réunions mensuelles avec tous les directeurs sur les questions liées aux ressources.

En 2015, la structure se présentait de la manière suivante:



ETF organisational structure	Structure organisationnelle de l'ETF
Accounting Officer	Comptable
Legal Advise	Conseil juridique
Strategic Advisor	Conseil stratégique
Governing Board Michel Servoz Chair	Conseil de direction Michel Servoz Président
ETF Directorate Director Deputy Director	Direction de l'ETF Directrice Directrice adjointe
Administration Department	Département Administration
Corporate Performance Department	Département Performance de l'ETF
Communication Department	Département Communication

¹ Cadre d'action de la coopération avec les parties prenantes de l'ETF (12/09/2012)

Operations Department	Département Opérations
Human Resources Unit	Unité Ressources humaines
Finance and Procurement Unit	Unité Finances et marchés publics
Systems Policy/Country Analysis Unit	Unité Politique des systèmes/Analyse par pays
Thematic Policy Unit	Unité Politique thématique

III. ÉTATS FINANCIERS 2015 (TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN EUROS)

1. Bilans au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014	PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
A. ACTIF IMMOBILISÉ			A. CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Excédents/déficits accumulés	2,015,764.17	1,913,677.11
Droit d'occupation	5,000,000.00	5,000,000.00	Compte de résultat de l'exercice	191,275.56	102,087.06
Licences de logiciel	554,872.03	554,422.03	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2,207,039.73	2,015,764.17
Logiciels en cours de développement en interne	25,760.00	45,444.00			
Logiciels développés en interne utilisés	715,714.35	509,100.35			
Amortissements	-4,374,813.57	-4,035,923.80	C. PASSIF IMMOBILISÉ		
Sous-total	1,921,532.81	2,073,042.58	Provision pour risques et charges		
Immobilisations corporelles			Affaires en justice	0.00	0.00
Installations et machines	4,344.00	4,344.00	TOTAL DU PASSIF IMMOBILISÉ	0.00	0.00
Matériel et mobilier	638,322.76	315,339.46			
Équipement informatique	861,209.75	737,658.45	D. PASSIF COURANT		
Autres installations	207,177.46	192,266.30	Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Amortissements	-1,055,098.97	-940,837.21	Dettes à court terme	4,335,845.45	5,510,652.86
Sous-total	655,955.00	308,771.00	Dettes courantes	304.66	8,799.29
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2,577,487.81	2,381,813.58	Dettes diverses	4,828.89	7,328.00
B. ACTIF CIRCULANT			Compte de régularisation et de valorisation	1,993,361.14	2,334,123.11
Stocks			Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	2,322,658.09	3,135,435.07
Publications	3,823.59	3,558.95	Préfinancement reçu d'entités consolidées de la CE	14,692.67	24,967.39
Sous-total	3,823.59	3,558.95	TOTAL DU PASSIF COURANT	4,335,845.45	5,510,652.86
Préfinancement à court terme					
Préfinancement à court terme	815,150.88	855,892.33			
Sous-total	815,150.88	855,892.33			
Créances à court terme					
Créances courantes	9,793.71	1,250.00			
Créances diverses	26,507.21	222,240.01			
Recettes accumulées	0.00	12,648.00			
Charges reportées	123,116.26	137,976.44			
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	1,381,306.02	2,079,864.06			
Sous-total	1,540,723.20	2,453,978.51			
Valeurs disponibles					
Comptes bancaires	1,600,941.77	1,831,173.66			
Régie d'avances	4,757.93	0.00			
Sous-total	1,605,699.70	1,831,173.66			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	3,965,397.37	5,144,603.45			
TOTAL	6,542,885.18	7,526,417.03	TOTAL	6,542,885.18	7,526,417.03

2. Compte de résultat économique

	2015	2014
Recettes opérationnelles	20 511 582.19	21 602 038.84
Recettes opérationnelles - Subvention CE	19 769 836.67	19 955 306.54
Recettes opérationnelles - Divers	40 847.35	150 954.44
Recettes opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	3 438.51	6 062.61
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE - GEMM	624 664.16	571 214.81
Recettes opérationnelles - FRAME	72 795.50	918 500.44
 TOTAL DES RECETTES OPÉRATIONNELLES	 20 511 582.19	 21 602 038.84
Dépenses administratives	-15 399 720.58	-15 071 609.28
Dépenses de personnel	-12 793 970.83	-12 590 994.00
Dépenses liées aux immobilisations	-484 627.39	-401 139.15
Autres dépenses administratives	-2 121 122.36	-2 079 476.13
Dépenses opérationnelles	-4 920 469.92	-6 426 980.98
Dépenses opérationnelles - Subvention CE	-4 298 933.24	-4 931 203.12
Dépenses opérationnelles - Projet GEMM	-624 664.16	-571 214.81
Dépenses opérationnelles - Projet FRAME	2 822.82	-918 500.44
Dépenses opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	304.66	-6 062.61
 TOTAL DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES	 -20 320 190.50	 -21 498 590.26
 EXCÉDENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	 191 391.69	 103 448.58
Dépenses financières	-116.13	-1 361.52
 DÉFICIT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES	 -116.13	 -1 361.52
 EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	 191 275.56	 102 087.06
 EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	 0.00	 0.00
 RÉSULTAT FINANCIER DE L'EXERCICE	 191 275.56	 102 087.06

3. État de variation de l'actif net

Capital	Excédent/déficit cumulé	Résultat financier de l'exercice	Capitaux (total)
Bilan au 31 décembre 2014	1 913 677.11	102 087.06	2 015 764.17
Changements dans les politiques comptables	0.00		0.00
Autres réévaluations	0.00		0.00
Reclassifications	0.00		0.00
Allocation du résultat 2014	102 087.06	-102 087.06	0.00
Résultat financier de l'exercice 2015		191 275.56	191 275.56
Bilan au 31 décembre 2015	2 015 764.17	191 275.56	2 207 039.73

Remarque: l'ETF ne possède pas de réserves.

4. Analyse des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2015	2014
Excédent des activités d'exploitation	191 275.56	102 087.06
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	338 889.77	307 493.01
Amortissements (immobilisations corporelles)	137 870.26	94 375.72
Diminution des provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Provisions pour risques et frais liés au personnel	0.00	0.00
Diminution du stock	-264.64	-1 134.58
Augmentation du préfinancement à court terme	51 876.45	70 319.95
Augmentation des créances à court terme	214 697.27	9 731.66
Diminution des créances liées aux entités consolidées de la CE	687 423.04	-2 079 864.06
Diminution des dettes à court terme	-351 755.71	106 088.46
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	-823 051.70	-4 100 855.61
Perte sur la vente de propriétés, d'installations et d'équipements		
Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles	446 960.30	-5 491 758.39
Flux de trésorerie tirés des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-680 566.26	-190 391.97
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	8 132.00	2 739.25
Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement	-672 434.26	-187 652.72
Baisse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-225 473.96	-5 679 411.11
Valeurs disponibles au début de la période	1 831 173.66	7 510 584.77
Valeurs disponibles à la fin de la période	1 605 699.70	1 831 173.66

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires. En revanche, l'ETF a constitué une provision pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'accorde pas d'avantages accessoires au personnel. Les congés non pris et les heures de travail flexibles cumulées sont enregistrés sous les autres dettes.

5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2015	31/12/2014
Recettes		
Subvention de la CE	20 143 234.16	20 143 500.01
Intérêts bancaires réutilisés	9 041.65	14 552.88
Autre subvention de la Commission	402 019.00	1 102 720.00
Autres bailleurs de fonds - Ministère italien des affaires étrangères	0.00	314.66
Recettes diverses	38 848.04	124 924.46
Total des recettes (a)	20 593 142.85	21 386 012.01
Dépenses		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-12 966 884.03	-12 712 420.34
Crédits reportés	-178 134.70	-183 600.40
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1 640 138.82	-1 334 060.57
Crédits reportés	-314 827.21	-756 768.29
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
Paiements	-4 787 204.86	-5 187 282.95
Crédits reportés	-2 206.80	-5 096.53
<i>CE - Projet GEMM - Titre IV</i>		
Paiements	-438 206.73	-634 583.44
Crédits reçus - Non payés en 2015	-754 412.23	-790 599.96
<i>CE - Projet FRAME - Titre IV</i>		
Paiements	-72 917.36	-851 662.01
Crédits reçus - Non payés en 2015	0.00	-86 893.22
<i>Ministère italien des affaires étrangères - Titre IV</i>		
Paiements	-3 438.51	-21 253.71
Crédits reçus - Non payés en 2015	-304.66	-3 743.17
Total des dépenses (b)	-21 158 675.91	-22 567 964.59
Résultat pour l'exercice financier (a-b)	-565 533.06	-1 181 952.58
Crédits reportés et annulés	53 404.07	81 496.96
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	886 582.88	1 292 752.88
Variations de taux de change	-1 056.40	-4 103.79
Solde du compte de résultat pour l'exercice	373 397.49	188 193.47
Solde reporté de l'exercice financier précédent	188 193.47	198 234.16
Remboursements à la CE	-188 193.47	-198 234.16
Montant total à rembourser à la CE	373 397.49	188 193.47
Subvention de la Commission (recettes cumulées)	20 143 234.16	20 143 500.01
Montant relatif à l'exercice 2015 à rembourser à la CE	373 397.49	188 193.47

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

Résultat économique 2015	+/-	191 275.56
<i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</i>		
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-1 922 835.23
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+	1 621 433.02
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	373 397.49
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+	484 627.39
Provisions	+	0.00
Ordres de recouvrement émis en 2015 non encaissés	-	0.00
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+	637 097.12
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	886 714.62
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2015 sur les fonds affectés	+/-	-624 664.16
Variations de taux de change	+/-	53.19
<i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</i>		
Acquisitions d'actifs	-	-674 926.16
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2015	-	-606 703.67
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-	0.00
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2016	-	-1 249 885.60
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	53 404.07
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+	886 582.88
Provisions pour congés non pris	-	-15 000.36
Autres - Fonds ITF 2015	+/-	0.00
Autres - Préfinancement non-CE reçu		402 019.00
Autres	+/-	-69 191,67
	total	373 397.49
Résultat budgétaire 2015		373 397.49
Delta non expliqué		0.00

7. Soldes bancaires

	31.12.2015	31.12.2014
ETF		
ETF national en euros	0.00	0.00
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	135 686.59	936 853.91
ETF Euro - ING	696 273.43	0.00
ETF Ministère italien des affaires étrangères	304.88	3 788.26
ETF Régie d'avances	4 757.93	0.00
	837 022.83	940 642.17
Conventions avec la CE		
GEMM - Banca Popolare di Sondrio	17 407.50	796 696.61
GEMM - ING	751 269.37	0.00
FRAME	0.00	93 834.88
	768 676.87	890 531.49
Total	1 605 699.70	1 831 173.66

Les conventions actuelles liant la Commission européenne et l'ETF concernent les projets GEMM et FRAME. Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan sous la rubrique «dettes à court terme». Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014

ACTIF ÉVENTUEL	31/12/2015	31/12/2014
Garanties perçues pour des préfinancements	0.00	78 528.90
TOTAL	0.00	78 528.90

PASSIF ÉVENTUEL	31/12/2015	31/12/2014
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	496 820.36	940 368.69
TOTAL	496 820.36	940 368.69

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 15 avril 2011.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la cohérence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Compte de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement du résultat budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

Remarque concernant les frais de personnel

L'ensemble des calculs des salaires produisant le total des frais de personnel inclus dans le compte de résultat de l'agence est externalisé à l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également connu sous l'acronyme PMO), service central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaries et autres droits financiers. Le PMO fournit également ses services à d'autres institutions et agences de l'UE. Il est également chargé de la gestion de la caisse d'assurance maladie des institutions ainsi que du traitement et du versement des demandes de remboursement des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO est contrôlé par la Cour des comptes européenne.

L'agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant de calculer les frais de personnel. Elle est également responsable de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel relatif aux frais de personnel utilisé pour comptabiliser les frais de personnel. Elle n'est pas responsable du calcul des frais de personnel effectué par le PMO.

1. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour les présents états financiers cette date est le 31 décembre 2015.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement d'un euro (1 EUR).

L'ETF jouit d'un droit d'occupation lui permettant de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à la fin 2027. Cependant, l'avenir à long terme de la Villa Gualino, abandonnée en partie depuis 2012, demeure incertain. Les conditions de son occupation sont régies par un nouveau contrat de service conclu avec le propriétaire du bâtiment (Region Piemonte) expirant à la fin 2018. Malgré cette incertitude, l'ETF n'a constitué aucune provision concernant un déménagement éventuel ou le reste des droits d'occupation (valeur: 1 666 666,68 EUR)

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le niveau de matérialisation pour une immobilisation terminée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF l'a ramené à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de matérialisation moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé en 2011. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

En 2015, les applications TRAMS, Allegro et Intranet étaient toujours utilisées et elles ont représenté quelques coûts de développement supplémentaires mineurs; elles continueront à représenter des coûts de développement mineurs. Sharepoint est utilisé depuis septembre 2015 et son statut est passé de logiciel en cours de développement en interne à logiciel développé en interne utilisé. Le projet Dashboard a également été activé en 2015. Le développement de Dashboard a commencé en 2015 sous le régime initial de matérialisation pour une immobilisation terminée d'une valeur de 500 000 EUR, mais en 2015, de manière inattendue, la valeur totale a légèrement dépassé 500 000 EUR. Le montant activé ne peut être que le montant dépensé en 2015, s'élevant à 78 013 EUR.

En 2014 a commencé le développement de WEB 2016 et la personnalisation de Sharepoint. Bien qu'aucun plan officiel n'ait été présenté pour WEB 2016, sur la base de l'expérience avec l'Intranet, il a été décidé que les coûts de développement dépasseraient les 100 000 EUR. Les coûts de développement pour WEB 2016 sont donc enregistrés comme logiciels en cours de développement en interne. Sharepoint est utilisé depuis septembre 2015 et son statut est passé de logiciel en cours de développement en interne à logiciel développé en interne utilisé.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est égal ou supérieur à 420 EUR et qui sont évalués à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus de prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'achat:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2015	5 000 000.00	45 444.00	509 100.35	554 422.03	6 108 966.38
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts		7 160.00	179 770.00	450.00	187 380.00
• Retraits/Reclassifications		-26 844.00	26 844.00		0.00
• Correction sur la valeur du solde					
Fin de l'exercice:	5 000 000.00	25 760.00	715 714.35	554 872.03	6 296 346.38
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2015	-3 333 333.32	0.00	-158 345.45	-544 245.03	-4 035 923.80
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts	-166 666.67		-164 322.10	-7 901.00	-338 889.77
• Retraits					
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice:	-3 499 999.99	0.00	-322 667.55	-552 146.03	-4 374 813.57
Valeur nette (A + B)	1 500 000.01	25 760.00	393 046.80	2 726.00	1 921 532.81

Immobilisations corporelles

	Installations et machines	Installations, machines et mobilier	Matériel informatique	Autres installations	Total
A. Prix d'achat:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2015	4 344.00	315 339.46	737 658.45	192 266.30	1 249 608.21
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications					0.00
• Ajouts		354 723.80	123 551.30	14 911.16	493 186.26
• Retraits		-31 740.50			-31 740.50
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice:	4 344.00	638 322.76	861 209.75	207 177.46	1 711 053.97
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2015	-4 344.00	-179 646.46	-611 889.38	-144 957.30	-940 837.14
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications					0.00
• Ajouts		-49 112.80	-66 093.30	-22 664.16	-137 870.26
• Retraits		23 608.50			23 608.50
• Reprise					0.00
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice:	-4 344.00	-205 150.76	-677 982.68	-167 621.46	-1 055 098.90
Valeur nette (A + B)	0.00	433 172.00	183 227.07	39 556.00	655 955.07

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25%
Autres installations	25%
Installations et machines	12.5%
Installations, machines et mobilier	10%

Stocks

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 3 823,59 EUR. Le nombre de publications enregistrées dans les stocks est légèrement plus élevé que celui de l'année précédente. L'ETF a continué à privilégier la mise à disposition des publications en ligne en vue de leur téléchargement plutôt que sur papier. La différence dans la valeur réelle est due au fait que l'ETF publie désormais elle-même ses publications lorsque c'est nécessaire.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

Créances à court terme

La rubrique «créances à court terme» regroupe les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 1 540 723,20 EUR se compose comme suit:

Description - Créances à recevoir	Montant
Clients	9 793.71
SOUS-TOTAL	9 793.71
Description - Créances diverses à recevoir	Montant
Comptes courants des membres du personnel	9 063.98
Avances de mission payées	9 371.40
Autres questions de personnel	8 071.83
Charges reportées	123 116.26
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	1 381 306.02
SOUS-TOTAL	1 530 929.49
TOTAL	1 540 723.20

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque. Les intérêts reçus en janvier de l'année suivante avec une date valeur de l'exercice clos ne sont plus comptabilisés en l'exercice clos, et ce parce que les intérêts ne sont plus remboursés à la CE mais sont réintroduits dans le budget de l'ETF. Une légère baisse par rapport à l'exercice précédent est observée car l'ETF a apuré et clôturé le projet FRAME et fermé le compte bancaire correspondant.

Passif

Actif net

Les capitaux propres se composent de l'excédent/du déficit accumulé des années antérieures, majoré des résultats financiers de l'exercice. (Voir également tableau 3, état de variation de l'actif net.)

Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2015, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptations des rémunérations restant à liquider.

Dettes à court terme

Les dettes à court terme se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Les dettes à court terme, qui s'élèvent à un montant de 4 335 845,45 EUR, sont principalement liées aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter en 2016 et aux dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de l'UE ou d'autres institutions de l'UE.

Les dettes courantes s'élevant à 304,66 EUR représentent les fonds restants reçus de la part du ministère italien des affaires étrangères. Ce montant est composé de montants non encore engagés et d'engagements reportés. Les intérêts produits en 2015 par les fonds reçus du ministère italien des affaires étrangères s'élèvent à 45,09 EUR. En raison de la lourdeur et de la longueur des procédures, l'ETF n'a pas demandé l'approbation du ministère pour réintroduire les fonds dans le budget.

Les dettes diverses s'élèvent à 4 828,89 EUR représentant des produits qui étaient en attente et qui ont été reçus, divers frais de personnel et les intérêts produits au cours du quatrième trimestre qui seront introduits au budget 2016.

Les autres dettes sont les charges à payer relatives aux préfinancements payés et aux montants à reporter à 2016. Comme au cours des années précédentes, l'ETF a continué à vérifier intensément les dépenses accumulées et a encore étendu la période de suivi de leur calcul, ce qui a encore amélioré la précision du calcul. Une baisse globale est enregistrée par rapport à 2014. Les congés non pris en 2015, pour lesquels une légère diminution est enregistrée, sont également repris sous les autres dettes. Les heures de travail flexibles ouvertes au 31 décembre 2015 sont également enregistrées pour la troisième année en tant qu'autres dettes. Depuis le nouveau statut du personnel, ces heures sont à présent reportées à l'année suivante, alors qu'auparavant elles étaient annulées au 31 décembre.

Les dettes à court terme sont ventilées comme suit:

Description - Charges à payer	Montant
Reports ITF à 2016	304.66
SOUS-TOTAL	304.66
Description - Divers à payer	Montant
Produits en attente à recevoir	1 761.12
Recettes diverses à introduire	2 811.57
Intérêts 2015	256.20
SOUS-TOTAL	4 828.89
Description - Autres dettes	Montant
Congés non pris en 2015	206 736.08
Temps flexible non pris en 2015	41 772.75
Charges à payer sur les préfinancements payés en 2015	602 763.25
Charges à payer sur les reports 2016	1 142 089.06
SOUS-TOTAL	1 993 361.14
Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	14 692.67
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	2 322 658.09
TOTAL	4 335 845.45

La baisse globale des préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE par comparaison avec 2014 s'explique cependant par l'apurement et la clôture du projet FRAME. Dans le contexte de la subvention habituelle de la CE, l'ETF a réussi à payer 96,04 % des crédits de paiement disponibles et doit restituer un total de 373 397,49 EUR à la CE.

Le montant est ventilé comme suit:

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant	Statut/commentaires
Subvention de la CE	DG EAC	373 397,49	Résultats 2015
Projet GEMM	DG NEAR	1 949 260,60	Préfinancements GEMM
TOTAL		2 322 658,09	

En 2015, les montants enregistrés sous «autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE» sont des intérêts bancaires accumulés sur le projet GEMM et divers petits soldes interagences provenant de transactions de salaires.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant
Intérêts 2013 - 2014 - 2015 GEMM	COMM - DEVCO	7 747,72
Solde interagences	COMM - CEPE	6 944,95
TOTAL		14 692,67

2. Compte de résultat

Le compte de résultat est l'équivalent d'un compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la CE, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des autres financements CE, l'ETF est en train d'adopter la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la CE
Les recettes liées à la subvention de la CE représentent la subvention annuelle de la CE d'un montant de 20 143 234,16 EUR, moins le montant à rembourser, soit 373 397,49 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 19 769 836,67 EUR.
- Les recettes diverses comprennent des ordres de recouvrement d'un montant de 31 752,51 EUR, des intérêts courus introduits dans le budget d'un montant de 9 041,65 EUR ainsi que 53,19 EUR au titre des différences de change, s'élevant au total à 40 847,35 EUR.
- Autres recettes d'exploitation
Pour donner une présentation plus réaliste et conforme aux principes de la comptabilité d'engagement, la seule recette qui a été introduite dans les comptes pour le ministère italien des affaires étrangères (ITF) a été le montant des paiements approuvés au titre des fonds reçus. Le montant restant est inclus dans le passif sous la rubrique «compte de régularisation et de valorisation». Il est fait référence à ce type de financement sous la mention «fonds réservés» ou «recettes réservées». Un montant de 3 438,51 EUR a été introduit en tant que recette sous ce poste et correspond au montant approuvé pour

les paiements liés aux fonds reçus au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.

- Les ajustements effectués aux dépenses accumulées déjà comptabilisées en 2015 sont introduits en tant que recettes d'exploitation et représentent le montant des dépenses effectuées pour le projet GEMM (624 664,16 EUR) qui doivent être compensées avec la CE.
- Le projet FRAME a été pleinement apuré et clôturé en 2015. Les dernières dépenses versées représentent également le montant final introduit comme recette (72 795,50 EUR).

Dépenses administratives et opérationnelles

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant sont ajoutées et les charges reportées payées au cours de l'exercice, déduites.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2015.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés sur l'exercice suivant uniquement. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférante ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières, ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives comprennent: 1) les paiements associés au personnel y compris les dépenses accumulées associées aux congés du personnel non pris au cours de l'exercice; 2) les coûts associés aux stocks et aux immobilisations y compris l'amortissement; et 3) les autres dépenses administratives, notamment celles se rapportant aux infrastructures et aux équipements, y compris les pertes de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les intérêts pour retard de paiement.

3. État de variation de l'actif net

L'état de variation de l'actif net comprend uniquement le résultat financier de l'exercice.

4. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. Les flux de trésorerie sont en baisse en raison de la clôture du projet FRAME à la fin décembre 2015.

5. Compte de résultat budgétaire

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission (article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: règles financières applicables au budget général de l'Union).

Le résultat budgétaire de 2015 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite:

- du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier; et
- des résultats des années précédentes remboursés à la CE.

6. Rapprochement du résultat budgétaire et économique

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre résultat économique et résultat budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2015 et le résultat économique accumulé de 2015.

7. Éléments d'actif et de passif éventuels

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

8. Informations données

Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la CE exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie sont celles qui ne sont pas des opérations avec contrepartie. Dans le cadre d'une opération sans contrepartie, une entité reçoit une valeur de la part d'une autre entité sans donner directement en échange une valeur approximativement égale, ou donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en échange une valeur approximativement égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

Opération sans contrepartie directe	2015	2014
Subvention de la CE	19 769 836.67	19 955 306.54
Divers	40 847.35	136 401.56
Ministère italien des affaires étrangères	3 438.51	6 062.61
En attente d'apurement avec la CE - GEMM	624 664.16	571 214.81
CE - FRAME	72 795.50	918 500.44
	20 511 582.19	21 587 485.96
Opérations avec contrepartie directe		
Intérêts bancaires	9 041.65	14 552.88

Informations relatives aux parties liées

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la CE. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est octroyée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	2015	2014
Nombre d'ordonnateurs à la fin de l'exercice	1	1

Analyse par grade		
AD15		
AD14	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Coûts de recherche et développement non capitalisés

L'information est présente conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la CE exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). La liste des projets pertinents est jointe à l'annexe 5.

Les montants suivants ont été reconnus comme dépenses dans le compte de résultat économique	2015	2014
Frais de recherche	7 160.00	97 327.00
Frais de développement	221 523.00	74 049.00

Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la CE, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'Agence sont fournies à l'annexe 6.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni déprécié

	Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)	Prêts (y inclus dépôts à court terme >3 mois et <1 an)	Créances avec les États membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités consolidées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Contreparties avec notation de crédit externe 1:	0.00	0.00	0.00	159 417.18	1 381 306.02	0.00	1 605 699.70
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00	149 623.47	Sans objet	0.00	1 447 542.80
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		Sans objet	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		Sans objet	0.00	153 398.97
Spéculatif	0.00	0.00	0.00		Sans objet	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00	9 793.71	Sans objet	0.00	4 757.93

Contreparties sans notation de crédit externe:	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			Sans objet				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			Sans objet		Sans objet		

Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	Ni en retard de règlement ni déprécié (1)	En retard de règlement mais pas déprécié			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus) 2					
Prêts	31-déc-15	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec les États membres	31-déc-15	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des tiers	31-déc-15	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des entités consolidées	31-déc-15	159 417.18	0.00	0.00	159 417.18
	31-déc-15	1 381 306.02	0.00	0.00	1 381 306.02

Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2015	< 1 an	1 - 5 ans	< 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	5 133.55	0.00	0.00	5 133.55
Dettes exigibles avec des entités consolidées	2 337 350.76	0.00	0.00	2 337 350.76
Total du passif	2 342 484.31	0.00	0.00	2 342 484.31

V. REMARQUES CONCERNANT L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

1. Introduction

Principes budgétaires

Les principes budgétaires appliqués par l'ETF sont conformes aux dispositions associées du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, et de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016) et complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015). L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire;
- b) annualité;
- c) équilibre;
- d) unité de compte;
- e) universalité;
- f) spécialité;
- g) bonne gestion financière;
- h) transparence.

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la CE pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les dépenses administratives, tandis que le troisième est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Le titre 4 concerne les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. Actuellement, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères et les projets GEMM et FRAME.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2015 et des engagements (en partie) reportés sur 2016.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2015 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2015

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2015, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2015 et associés au budget 2015, mais également sur ceux exécutés en 2015 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF

Crédits de paiement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2015	Engagements 2015	Total des crédits d'engagement reportés à 2016	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits de paiement finaux disponibles en 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2014	Montant total des paiements exécutés en 2015	Crédits de paiement reportés 2016		
1100	Traitements de base	8,084,802.00	-297,735.29	7,787,066.71	7,787,066.71	100.00%	750.00	8,084,802.00	-297,735.29	7,787,066.71	7,629,230.72	0.00	7,786,316.71	99.99%	750.00
1101	Allocations familiales	923,000.00	45,642.41	968,642.41	966,978.41	99.83%	0.00	923,000.00	45,642.41	968,642.41	919,298.08	0.00	966,978.41	99.83%	0.00
1102	Indemnités de dépassement et d'expatriation	1,116,000.00	-109,893.84	1,006,106.16	1,006,106.16	100.00%	0.00	1,116,000.00	-109,893.84	1,006,106.16	1,032,142.98	0.00	1,006,106.16	100.00%	0.00
1110	Agents contractuels t	1,885,000.00	-74,043.01	1,810,956.99	1,810,956.99	100.00%	0.00	1,885,000.00	-74,043.01	1,810,956.99	1,682,364.09	0.00	1,810,956.99	100.00%	0.00
1112	Personnel local	135,000.00	-8,000.00	127,000.00	127,000.00	100.00%	894.30	135,000.00	-8,000.00	127,000.00	124,671.18	0.00	126,105.70	99.30%	894.30
1130	Assurance maladie	276,000.00	-7,994.30	268,005.70	268,005.70	100.00%	0.00	276,000.00	-7,994.30	268,005.70	274,778.65	0.00	268,005.70	100.00%	0.00
1131	Assurance accidents et maladie professionnelle	41,000.00	-1,399.42	39,600.58	39,600.58	100.00%	0.00	41,000.00	-1,399.42	39,600.58	40,656.38	0.00	39,600.58	100.00%	0.00
1132	Assurance chômage pour les agents temporaires	111,000.00	-5,273.13	105,726.87	105,726.87	100.00%	0.00	111,000.00	-5,273.13	105,726.87	104,298.93	0.00	105,726.87	100.00%	0.00
1140	Allocations de naissance et décès	794.00	-397.38	396.62	396.62	100.00%	0.00	794.00	-397.38	396.62	396.62	0.00	396.62	100.00%	0.00
1141	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	100,000.00	9,006.58	109,006.58	109,006.58	100.00%	0.00	100,000.00	9,006.58	109,006.58	97,946.03	0.00	109,006.58	100.00%	0.00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	30,000.00	-24,986.00	5,014.00	5,013.88	0.00%	0.00	30,000.00	-24,986.00	5,014.00	0.00	0.00	5,013.88	0.00%	0.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	282,804.00	121,000.00	403,804.00	403,599.70	99.95%	31,764.13	282,804.00	121,000.00	403,804.00	246,217.50	0.00	371,835.57	92.08%	31,764.13
1180	Frais divers de recrutement	13,600.00	3,041.08	16,641.08	15,892.08	95.50%	0.00	13,600.00	3,041.08	16,641.08	39,958.12	0.00	15,892.08	95.50%	0.00
1181	Frais de voyage (début et fin de contrat)	7,000.00	-5,602.77	1,397.23	1,397.23	100.00%	0.00	7,000.00	-5,602.77	1,397.23	1,268.01	0.00	1,397.23	100.00%	0.00
1182	Indemnités d'installation	117,000.00	-36,787.11	80,212.89	80,212.89	100.00%	0.00	117,000.00	-36,787.11	80,212.89	36,120.26	0.00	80,212.89	100.00%	0.00
1183	Frais de déménagement	78,000.00	-55,171.24	22,828.76	22,828.76	100.00%	0.00	78,000.00	-55,171.24	22,828.76	6,099.10	0.00	22,828.76	100.00%	0.00

Crédits de paiement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2015	Engagements 2015	Total des crédits d'engagement reportés à 2016	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits de paiement finaux disponibles en 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2014	Montant total des paiements exécutés en 2015	Crédits de paiement reportés 2016		
1184	Indemnités journalières temporaires	52,000.00	-32,978.39	19,021.61	19,021.61	100.00%	0.00	52,000.00	-32,978.39	19,021.61	25,168.73	0.00	19,021.61	100.00%	0.00
1190	Coefficients correcteurs	354,000.00	-354,000.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	354,000.00	-354,000.00	0.00	42,756.35	0.00	0.00	0.00%	0.00
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	13,607,000.00	-835,571.81	12,771,428.19	12,768,810.77	99.98%	33,408.43	13,607,000.00	-835,571.81	12,771,428.19	12,303,371.73	0.00	12,735,402.34	99.72%	33,408.43
1300	Frais de missions et de déplacement	114,000.00	-15,000.00	99,000.00	93,000.00	93.94%	20,621.39	114,000.00	-15,000.00	99,000.00	59,522.93	0.00	72,378.61	73.11%	20,621.39
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	114,000.00	-15,000.00	99,000.00	93,000.00	93.94%	20,621.39	114,000.00	-15,000.00	99,000.00	59,522.93	0.00	72,378.61	73.11%	20,621.39
1430	Service médical	25,000.00	0.00	25,000.00	24,260.28	97.04%	2,615.44	25,000.00	0.00	25,000.00	10,903.61	0.00	21,644.84	86.58%	2,615.44
1440	Formation interne	240,000.00	0.00	240,000.00	234,183.57	97.58%	113,488.15	240,000.00	0.00	240,000.00	158,210.65	0.00	120,695.42	50.29%	113,488.15
1490	Autres interventions	25,000.00	-3,000.00	22,000.00	20,856.53	94.80%	11,014.66	25,000.00	-3,000.00	22,000.00	61,429.03	0.00	9,841.87	44.74%	11,014.66
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	290,000.00	-3,000.00	287,000.00	279,300.38	97.32%	127,118.25	290,000.00	-3,000.00	287,000.00	230,543.29	0.00	152,182.13	53.03%	127,118.25
1520	Experts nationaux détachés	72,000.00	-72,000.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	72,000.00	-72,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00
Sous-total	Chapitre 15 - Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	72,000.00	-72,000.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	72,000.00	-72,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00
1700	Frais de réception et de représentation	12,000.00	-8,077.00	3,923.00	3,851.33	98.17%	0.00	12,000.00	-8,077.00	3,923.00	11,815.53	0.00	3,851.33	98.17%	0.00
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de réception et de représentation	12,000.00	-8,077.00	3,923.00	3,851.33	98.17%	0.00	12,000.00	-8,077.00	3,923.00	11,815.53	0.00	3,851.33	98.17%	0.00
Sous-total	Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la Fondation	14,095,000.00	-933,648.81	13,161,351.19	13,144,962.48	99.88%	181,148.07	14,095,000.00	-933,648.81	13,161,351.19	12,605,253.48	0.00	12,963,814.41	98.50%	181,148.07
2000	Locations	14,501.00	-1,458.01	13,042.99	13,042.99	100.00%	2,000.00	14,501.00	-1,458.01	13,042.99	11,666.63	0.00	11,042.99	84.67%	2,000.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	170,000.00	-14,148.03	155,851.97	155,851.76	100.00%	0.00	170,000.00	-14,148.03	155,851.97	146,842.47	0.00	155,851.76	100.00%	0.00
2030	Nettoyage et entretien	194,000.00	38,052.73	232,052.73	232,044.73	100.00%	11,218.00	194,000.00	38,052.73	232,052.73	175,884.97	0.00	220,826.73	95.16%	11,218.00
2040	Aménagement des locaux	22,531.65	32,786.13	46,276.13	46,276.13	100.00%	15,855.13	22,531.65	32,786.13	46,276.13	9,221.00	0.00	30,421.00	65.74%	15,855.13
2050	Sécurité et surveillance	116,507.00	95,726.43	212,233.43	212,233.32	100.00%	68,175.06	116,507.00	95,726.43	212,233.43	101,299.86	0.00	144,058.26	67.88%	68,175.06

Crédits de paiement							Crédits de paiement							
Poste	Description	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2015	Engagements 2015		Total des crédits d'engagement reportés à 2016	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits de paiement finaux disponibles en 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2014	Montant total des paiements exécutés en 2015	Crédits de paiement reportés 2016
2090	Autres dépenses immobilières	41,300.00	27,698.17	68,998.17	68,998.17	100.00%	20,000.00	41,300.00	27,698.17	68,998.17	52,667.17	0.00	48,998.17	71.01% 20,000.00
20	Total du chapitre	558,839.65	178,657.42	728,455.42	728,447.10	100.00%	117,248.19	558,839.65	178,657.42	728,455.42	497,582.10	0.00	611,198.91	83.90% 117,248.19
2100	Matériel TIC	118,799.00	88,465.75	207,264.75	207,236.41	99.99%	19,948.18	118,799.00	88,465.75	207,264.75	55,853.22	0.00	187,288.23	90.36% 19,948.18
2101	Développement et achat de logiciels	305,450.00	98,500.00	403,950.00	403,550.09	99.90%	96,200.67	305,450.00	98,500.00	403,950.00	229,076.84	0.00	307,349.42	76.09% 96,200.67
2103	Coûts des télécoms	168,453.00	37,590.34	206,043.34	206,043.34	100.00%	62,948.51	168,453.00	37,590.34	206,043.34	108,821.22	0.00	143,094.83	69.45% 62,948.51
2105	Systèmes TI CE	163,450.00	-47,316.34	116,133.66	116,133.66	100.00%	0.00	163,450.00	-47,316.34	116,133.66	87,549.10	0.00	116,133.66	100.00% 0.00
21	Total du chapitre	756,152.00	177,239.75	933,391.75	932,963.50	99.95%	179,097.36	756,152.00	177,239.75	933,391.75	481,300.38	0.00	753,866.14	3.36 179,097.36
2200	Achat	65,600.00	5,499.72	71,099.72	71,095.56	99.99%	4,006.00	65,600.00	5,499.72	71,099.72	18,761.20	0.00	67,089.56	94.36% 4,006.00
2210	Achat	0.00	49,854.00	49,854.00	49,847.00	99.99%	2,002.00	0.00	49,854.00	49,854.00	165,798.92	0.00	47,845.00	95.97% 2,002.00
22	Total du chapitre	65,600.00	55,353.72	120,953.72	120,942.56	99.99%	6,008.00	65,600.00	55,353.72	120,953.72	184,560.12	0.00	114,934.56	95.02% 6,008.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	60,000.00	-17,121.71	42,878.29	42,871.02	99.98%	5,879.23	60,000.00	-17,121.71	42,878.29	35,756.42	0.00	36,991.79	86.27% 5,879.23
2320	Diverses dépenses financières	2,000.00	-1,875.00	125.00	116.13	92.90%	0.00	2,000.00	-1,875.00	125.00	74.23	0.00	116.13	92.90% 0.00
2330	Legal expenses	10,000.00	-9,659.60	340.40	340.40	0.00%	0.00	10,000.00	-9,659.60	340.40	5,447.36	0.00	340.40	100.00% 0.00
2350	Assurances diverses	18,450.00	-7,679.94	10,770.06	10,770.06	100.00%	1,284.00	18,450.00	-7,679.94	10,770.06	9,483.02	0.00	9,486.06	88.08% 1,284.00
2352	Frais divers de réunion interne	5,000.00	-1,180.08	3,819.92	3,665.92	95.97%	0.00	5,000.00	-1,180.08	3,819.92	847.80	0.00	3,665.92	95.97% 0.00
2355	Menues dépenses	3,500.00	0.00	3,500.00	3,500.00	100.00%	2,500.00	3,500.00	0.00	3,500.00	2,329.26	0.00	1,000.00	28.57% 2,500.00
2360	Publications	4,500.00	-3,700.00	800.00	800.00	100.00%	328.64	4,500.00	-3,700.00	800.00	882.67	0.00	471.36	58.92% 328.64
23	Total du chapitre	103,450.00	-41,216.33	62,233.67	62,063.53	99.73%	9,991.87	103,450.00	-41,216.33	62,233.67	54,820.76	0.00	52,071.66	83.67% 9,991.87
2400	Correspondance et frais de port	31,000.00	-11,873.00	19,127.00	19,127.00	100.00%	4,026.87	31,000.00	-11,873.00	19,127.00	20,424.44	0.00	15,100.13	78.95% 4,026.87
24	Total du chapitre	31,000.00	-11,873.00	19,127.00	19,127.00	100.00%	4,026.87	31,000.00	-11,873.00	19,127.00	20,424.44	0.00	15,100.13	78.95% 4,026.87
2500	Frais de réunion en général	100,000.00	-4,533.91	95,466.09	92,087.48	96.46%	50.00	100,000.00	-4,533.91	95,466.09	94,422.77	0.00	92,037.48	96.41% 50.00
25	Total du chapitre	100,000.00	-4,533.91	95,466.09	92,087.48	96.46%	50.00	100,000.00	-4,533.91	95,466.09	94,422.77	0.00	92,037.48	96.41% 50.00
2	TOTAL:	1,615,041.65	353,627.65	1,959,627.65	1,955,631.17	99.80%	316,422.29	1,615,041.65	353,627.65	1,959,627.65	1,333,110.57	0.00	1,639,208.88	83.65% 316,422.29

Crédits de paiement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2015	Engagements 2015	Total des crédits d'engagement reportés à 2016	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits de paiement finaux disponibles en 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2014	Montant total des paiements exécutés en 2015	Crédits de paiement reportés 2016		
3010	Publications générales	250,000.00	121,304.00	371,304.00	371,206.72	99.97%	102,230.18	250,000.00	183,971.47	433,971.47	268,976.54	119,154.44	388,130.98	89.44%	0.00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	5,000.00	-1,654.00	3,346.00	3,143.54	93.95%	0.00	5,000.00	-1,350.97	3,649.03	3,143.54	303.03	3,446.57	94.45%	0.00
3040	Frais de traduction	200,000.00	-67,867.00	132,133.00	132,133.00	100.00%	18,086.47	200,000.00	-83,500.00	116,500.00	114,046.53	1,408.00	115,454.53	99.10%	0.00
30 Total du chapitre		455,000.00	51,783.00	506,783.00	506,483.26	99.94%	120,316.65	455,000.00	99,120.50	554,120.50	386,166.61	120,865.47	507,032.08	91.50%	0.00
		3,008,000.00	491,579.81	3,499,579.81	3,498,127.17	99.96%	1,479,513.04	3,007,234.16	-820,709.04	2,186,525.12	2,018,614.13	0.00	2,018,614.13		
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	280,000.00	26,000.00	306,000.00	305,772.50	99.93%	60,000.00	280,000.00	30,000.00	310,000.00	245,772.50	51,347.03	297,119.53	95.85%	0.00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	577,826.14	577,826.14	0.00	592,261.37	572,236.25	102.50%	0.00
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	277,042.35	277,042.35	0.00	276,056.59	276,056.59	99.64%	0.00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	98,029.49	98,029.49	0.00	97,214.00	97,214.00	99.17%	0.00
3180	ILP – Projets en faveur de l'innovation et de l'apprentissage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	140,512.40	140,512.40	0.00	139,598.73	139,598.73	99.35%	0.00
3190	Projets en faveur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	99,540.97	99,540.97	0.00	102,605.90	99,540.97	103.08%	
31 Total du chapitre		3,288,000.00	517,579.81	3,805,579.81	3,803,899.67	99.96%	1,539,513.04	3,287,234.16	402,242.31	3,689,476.47	2,264,386.63	1,259,083.62	3,500,380.20	94.87%	0.00
3200	Frais de mission liés aux dépenses opérationnelles	700,000.00	19,700.00	719,700.00	719,700.00	100.00%	150,215.38	700,000.00	87,700.00	787,700.00	569,484.62	174,851.35	744,335.97	94.49%	0.00
32 Total du chapitre		700,000.00	19,700.00	719,700.00	719,700.00	100.00%	150,215.38	700,000.00	87,700.00	787,700.00	569,484.62	174,851.35	744,335.97	94.49%	0.00

Crédits de paiement

Crédits de paiement

Poste	Description	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2015	Engagements 2015	Total des crédits d'engagement reportés à 2016	Budget initial 2015	Virements 2015	Crédits de paiement finaux disponibles en 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2015	Paiements exécutés en 2015 en lien avec des engagements 2014	Montant total des paiements exécutés en 2015	Crédits de paiement reportés 2016		
3 TOTAL:		4,443,000.00	589,062.81	5,032,062.81	5,030,082.93	99.96%	1,810,045.07	4,442,234.16	589,062.81	5,031,296.97	3,220,037.86	1,554,800.44	4,751,748.25	94.44%	0.00
	Total source des fonds	20,144,000.00	9,041.65	20,153,041.65	20,130,676.58	99.89%	2,307,615.43	20,144,000.00	9,041.65	20,153,041.65	17,158,401.91	1,554,800.44	19,354,771.54	96.04%	497,570.36

ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2013

Poste budgétaire	Description	Crédits d'engagement						Crédits de paiement							
		Budget initial disponible pour engagements	Montant total des virements	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2016	Budget disponible pour paiements	Montant total des virements	Budget total disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2015	Crédits de paiement disponibles reportés à 2015	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	0.00	3 000.00	3 000.00	2 500.00	83.33%	500.00	0.00	3 000.00	3 000.00	2 500.00	83.33%	500.00	500.00	500.00
1190	Coefficients correcteurs	0.00	319.62	319.62	319.62	100.00%	0.00	0.00	319.62	319.62	319.62	100.00%	0.00	0.00	0.00
11	Total du chapitre	0.00	3 319.62	3 319.62	2 819.62	84.94%	500.00	0.00	3 319.62	3 319.62	2 819.62	84.94%	500.00	500.00	500.00
1	TOTAL:	0.00	3 319.62	3 319.62	2 819.62	84.94%	500.00	0.00	3 319.62	3 319.62	2 819.62	84.94%	500.00	500.00	500.00
2350	Assurances diverses	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	0.00
23	Total du chapitre	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	0.00
2	TOTAL:	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	929.94	929.94	929.94	100.00%	0.00	0.00	0.00
3010	Publications générales	0.00	65.41	65.41	0.00	0.00%	65.41	0.00	65.41	65.41	65.41	100.00%	65.41	0.00	0.00
3040	Frais de traduction	0.00	29 015.00	29 015.00	29 015.00	100.00%	0.00	0.00	29 015.00	29 015.00	29 015.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
30	Total du chapitre	0.00	29 080.41	29 080.41	29 015.00	99.78%	65.41	0.00	29 080.41	29 080.41	29 080.41	100.00%	65.41	0.00	0.00
3100	Projets stratégiques:	0.00	1 516.28	1 516.28	1 250.00	82.44%	266.28	0.00	1 516.28	1 516.28	0.00	0.00%	266.28	1 516.28	1 516.28
3150	Zone de voisinage de l'UE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
31	Total du chapitre	0.00	1 516.28	1 516.28	1 250.00	82.44%	266.28	0.00	1 516.28	1 516.28	0.00	0.00%	266.28	1 516.28	1 516.28
3200	Missions opérationnelles	0.00	4 001.79	4 001.79	2 770.15	69.22%	1 231.64	0.00	4 001.79	4 001.79	3 311.27	82.74%	1 231.64	690.52	690.52
32	Total du chapitre	0.00	4 001.79	4 001.79	2 770.15	69.22%	1 231.64	0.00	4 001.79	4 001.79	3 311.27	82.74%	1 231.64	690.52	690.52
3	TOTAL:	0.00	34 598.48	34 598.48	33 035.15	95.48%	1 563.33	0.00	34 598.48	34 598.48	32 391.68	93.62%	1 563.33	2 206.80	2 206.80
	Total source des fonds	0.00	38 848.04	38 848.04	36 784.71	94.69%	2 063.33	0.00	38 848.04	38 848.04	36 141.24	93.03%	2 063.33	2 706.80	2 706.80

iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds reçus en 2014

Poste budgétaire	Description	Crédits d'engagement					Crédits de paiement				
		Budget disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2016		Budget disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement et d'engagement reportés à 2016	Crédits de paiement disponible reportés
1100	Traitements de base	250.00	250.00	100.00%	0.00		250.00	250.00	100.00%	0.00	0.00
11	Total du chapitre	250.00	250.00	100.00%	0.00		250.00	250.00	100.00%	0.00	0.00
1	TOTAL:	250.00	250.00	100.00%	0.00		250.00	250.00	100.00%	0.00	0.00
3190	Projets en faveur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	55.00	0.00	0.00%	55.00		3,064.93	3,064.93	100.00%	0.00	0.00
31	Total du chapitre	55.00	0.00	0.00%	55.00		3,064.93	3,064.93	100.00%	0.00	0.00
3	TOTAL:	305.00	250.00	81.97%	55.00		3,314.93	3,314.93	100.00%	0.00	0.00
	Total source des fonds	305.00	250.00	81.97%	55.00		3,314.93	3,314.93	100.00%	0.00	0.00

iv. Crédits reportés de 2014 à 2015

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2014 à 2015	Crédits de paiement disponibles de 2014 à 2015	Montant total des crédits de paiement exécutés 2015	Crédits de paiement de 2014 annulés en 2015
1112	Personnel local	262.10	262.10	261.46	0.64
1172	Coût d'organisation de stages avec la Fondation	0.00	0.00	0.00	0.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	32,253.09	32,253.09	24,774.09	7,479.00
180	Frais divers de recrutement	2,429.75	2,429.75	2,235.00	194.75
1183	Frais de déménagement	12,657.20	12,657.20	12,657.20	
11	Total du chapitre	47,602.14	47,602.14	39,927.75	7,674.39
1300	Frais de missions et de déplacement	53,285.90	53,285.90	32,528.48	20,757.42
13	Total du chapitre	53,285.90	53,285.90	32,528.48	20,757.42
1430	Service médical	13,303.64	13,303.64	11,357.35	1,946.29
1440	Formation interne	66,858.72	66,858.72	59,245.88	7,612.84
1490	Autres interventions	2,300.00	2,300.00	1,863.87	436.13
14	Total du chapitre	82,462.36	82,462.36	72,467.10	9,995.26
1700	Frais de réception et de représentation	0.00	0.00	0.00	0.00
17	Total du chapitre	0.00	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL:	183,350.40	183,350.40	144,923.33	38,427.07
2000	Locations	0.00	0.00	0.00	0.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	7.53	7.53	0.00	7.53
2030	Nettoyage et entretien	27,005.10	27,005.10	22,992.85	4,012.25
2040	Aménagement des locaux	7,784.00	7,784.00	7,784.00	0.00
2050	Sécurité et surveillance	13,087.00	13,087.00	12,897.00	190.00
2090	Autres dépenses	4,724.00	4,724.00	4,722.00	2.00
20	Total du chapitre	52,607.63	52,607.63	48,395.85	4,211.78
2100	Matériel TIC	92,743.20	92,743.20	91,518.13	1,225.07
2101	Développement et achat de logiciels	146,391.00	146,391.00	144,429.00	1,962.00
2103	Coûts des télécoms	0.00	0.00	0.00	0.00
2105	Systèmes TI de la Commission européenne	49,176.17	49,176.17	49,176.17	0.00
21	Total du chapitre	288,310.37	288,310.37	285,123.30	3,187.07
2200	Installations techniques	4,240.80	4,240.80	4,236.72	4.08
2210	Achats de matériel bureautique	373,045.70	373,045.70	372,999.70	46.00
22	Total du chapitre	377,286.50	377,286.50	377,236.42	50.08
2300	Papeterie et fournitures de bureau	24,502.91	24,502.91	23,867.45	635.46
2320	Dépenses financières diverses	425.77	425.77	0.00	425.77
2330	Frais de contentieux	4,461.50	4,461.50	4,456.21	5.29
2350	Assurances diverses	1,266.98	1,266.98	0.00	1,266.98
2352	Réunions internes	0.00	0.00	0.00	0.00
2355	Menues dépenses	836.66	836.66	797.97	38.69
2360	Publications	700.00	700.00	392.60	307.40
23	Total du chapitre	32,193.82	32,193.82	29,514.23	2,679.59
2400	Correspondance et frais de port	2,990.56	2,990.56	1,395.48	1,595.08
24	Total du chapitre	2,990.56	2,990.56	1,395.48	1,595.08
2500	Frais généraux de réunion	3,379.41	3,379.41	126.01	3,253.40
25	Total du chapitre	3,379.41	3,379.41	126.01	3,253.40
2	TOTAL:	756,768.29	756,768.29	741,791.29	14,977.00
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	0.00	0.00	0.00	0.00
3010	Publications générales	130,557.76	0.00	0.00	0.00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	332.73	0.00	0.00	0.00
3040	Frais de traduction	1,408.00	0.00	0.00	0.00

30	Total du chapitre	132,298.49	0.00	0.00	0.00
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	55,891.25	0.00	0.00	0.00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	652,390.07	0.00	0.00	0.00
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	338,095.51	0.00	0.00	0.00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	106,418.51	0.00	0.00	0.00
3180	ILP - Projets: innovation et apprentissage	162,512.40	0.00	0.00	0.00
3190	Projets en faveur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	107,206.70	0.00	0.00	0.00
31	Total du chapitre	1,422,514.44	0.00	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	184,606.70	0.00	0.00	0.00
32	Total du chapitre	184,606.70	0.00	0.00	0.00
3	TOTAL:	1,739,419.63	0.00	0.00	0.00
	Total source des fonds	2,679,538.32	940,118.69	886,714.62	53,404.07

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 1 739 419,63 EUR ont été reportés de 2014 à 2015. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2015 et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

v. Crédits sur fonds réservés

Chapitre	Description	Crédits d'engagement				Crédits de paiement			
		Crédits d'engagement final disponibles 2015	Engagements 2015	% total engagé	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2016	Crédits de paiement final disponibles en 2015	Total des paiements 2015	% total payé	Crédits de paiements reportés à 2016
42	Total	-	-	-	-	-	-	-	-
42	RH - Externe - Soutien administratif	203 199.84	103 233.85	50.80%	99 965.99	203 199.84	95 756.82	47.12%	107 443.02
42	RH - Per diem - Étranger	55 022.34	45 473.92	82.65%	9 548.42	55 022.34	11 721.58	21.30%	43 300.76
42	Autres - Publications	24 270.00	3 190.00	0.00%	21 080.00	24 270.00	3 190.00	0.00%	21 080.00
42	Autres - Études	334 530.42	330 536.08	98.81%	3 994.34	334 530.42	69 956.08	20.91%	264 574.34
42	Autres - Traductions	73 992.25	13 411.60	18.13%	60 580.65	73 992.25	11 264.02	15.22%	62 728.23
42	Autres - Conférences	447 708.09	352 921.57	78.83%	94 786.52	447 708.09	222 036.64	49.59%	225 671.45
42	Autres - Visibilité	14 389.10	5 856.40	40.70%	8 532.70	14 389.10	1 731.40	12.03%	12 657.70
42	Déplacements - Internationaux	39 506.92	39 498.57	99.98%	8.35	39 506.92	22 550.19	57.08%	16 956.73
	Total CE - Projet GEMM	1 192 618.96	894 121.99	74.97%	298 496.97	1 192 618.96	438 206.73	36.74%	754 412.23
42	Total	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00%	-
42	RH - Salaires	4 772.03	4 701.73	98.53%	0.00	4 772.03	4 701.73	98.53%	-
42	RH - Per diem	6 656.46	1 078.13	16.20%	0.00	6 656.46	1 078.13	16.20%	-
42	Autres - Publications	3 375.00	3 375.00	0.00%	0.00	3 375.00	3 375.00	0.00%	-
42	Autres - Études	17 283.15	15 500.00	89.68%	0.00	17 283.15	15 500.00	89.68%	-
42	Autres - Traductions	52 056.13	48 262.50	92.71%	0.00	52 056.13	48 262.50	-	-
42	Autres - Conférences	2 750.45	-	0.00%	0.00	2 750.45	-	0.00%	-
42	Autres - Visibilité	-	-	-	0.00	-	-	-	-
42	Déplacements internationaux	-	-	-	0.00	-	-	-	-
	Total CE - Projet FRAME	86 893.22	72 917.36	83.92%	0.00	86 893.22	72 917.36	83.92%	0.00
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2006	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2008	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2009	-	-	0.00%	-	3 428.51	3 428.51	100.00%	- 0.00
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2011	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2012	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2013	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2014	-	-	0.00%	-	314.66	10.00	3.18%	304.66
	Total autres bailleurs de fonds:	0.00	0.00	0.00%	0.00	3 743.17	3 438.51	91.86%	304.66
Total	Total budget disponible:	1 279 512.18	967 039.35	75.58%	298 496.97	1 283 255.35	514 562.60	40.10%	754 716.89

vi. Recettes 2015

Source des recettes	Recettes budget initial	Recettes budget révisé	Total des recettes budgétisées	Ordres de recouvrement établis durant l'exercice	Droits reportés	Montants reçus sur les droits reportés	Montants reçus sur les ordres de recouvrement établis durant l'exercice	Total montants reçus	Sommes restant à recouvrer
Contribution de la Commission (pour le budget de fonctionnement -Titres 1,2 et 3 - de l'agence)	20,144,000.00	0.00	20,144,000.00	20,143,234.16	0.00	0.00	20,143,234.16	20,143,234.16	0.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	9,041.65	9,041.65	9,041.65	0.00	0.00	9,041.65	9,041.65	0.00
Autre contribution de la Commission (GEMM)	0.00	402,019.00	402,019.00	402,019.00	0.00	0.00	402,019.00	402,019.00	0.00
Autre revenu	0.00	0.00	0.00	35,848.04	12,750.00	3,000.00	35,848.04	38,848.04	9,750.00
TOTAL	20,144,000.00	411,060.65	20,555,060.65	20,590,142.85	12,750.00	3,000.00	20,590,142.85	20,593,142.85	9,750.00

VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF 2015

GROUPE DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs 2015	AT en fonction
AD	16	0	0
	15	0	0
	14	1	1
	13	6	0
	12	12	8
	11	8	9
	10	4	5
	9	12	12
	8	8	7
	7	9	14
	6	0	2
	5	0	1
Sous-total pour le groupe de fonction AD		60	59
AST	11	0	0
	10	4	1
	9	9	7
	8	6	4
	7	4	5
	6	4	3
	5	5	4
	4	0	3
	3	0	4
	2	0	0
	1	0	0
Sous-total pour le groupe de fonction AST		32	31
TOTAL des postes AT		92	90

De outre, l'ETF emploie 39 agents contractuels dont 2 ont été recrutés et payés par le projet GEMM. De plus, l'ETF emploie 2 agents locaux.

ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2015

Commission européenne Président	M. Michel PASTEEL Directeur général DG EMPL Commission européenne
Commission européenne Titulaire	M. Simon Mordue Directeur - Politique et stratégie d'élargissement DG NEAR A Commission européenne
Commission européenne Titulaire	Mme Lotte Knudsen Directrice DG DEVCO B Développement humain et migration Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e)	M. Stefano Signore Chef d'unité DG DEVCO B3 Emploi, inclusion sociale, migration Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e) <i>(réunion de novembre)</i>	M. Jean-Paul Heerschap Aide internationale / Agent de coopération - Secteur Emploi Cohésion et Protection Sociale Migration, emploi, inégalités DG DEVCO B3 Commission européenne
Expert sans droit de vote	M. Jan Andersson
Expert sans droit de vote	M. Jean-François Mezières Président Association européenne pour la formation professionnelle
Expert sans droit de vote	Mme Edit Bauer
Autriche - Titulaire	M. Karl Wieczorek Expert de haut niveau Département de la formation professionnelle Ministère fédéral de l'économie et du travail
Autriche - Suppléant	M. Reinhard Nöbauer Expert de haut niveau Enseignement et formation professionnels Ministère fédéral de l'éducation et des affaires des femmes
Belgique - Titulaire	Mme Micheline Scheyns Secrétaire générale Ministère flamand de l'éducation et de la formation
Bulgarie - Titulaire <i>(réunion de juin)</i>	Mme Valentina DEYKOVA Directrice Direction de l'enseignement professionnel et de la formation continue Ministère de l'éducation et des sciences
Bulgarie - Suppléant <i>(réunion de juin)</i>	Mme Emiliyana Dimitrova Directrice Élaboration de politique Ministère de l'éducation et des sciences

Bulgarie - Titulaire <i>(réunion de novembre)</i>	Mme Myuysser Solak Ministère de l'éducation et des sciences
Bulgarie - Suppléant <i>(réunion de novembre)</i>	Mme Vladima Popova-Natova Ministère de l'éducation et des sciences
Croatie – Titulaire	Mme Monika Vričko Chef du secteur de l'éducation secondaire Direction pour l'éducation Ministère des sciences, de l'éducation et des sports
Croatie – Suppléant	Mme Tamara Hudolin Conseiller expert de haut niveau Département de développement et d'assurance qualité du système d'enseignement et de formation professionnels Agence pour l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes
Chypre - Titulaire	M. Elias Margadjis Directeur de l'enseignement technique et professionnel secondaire Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre - Suppléant	M. Costandinos Georgiou Inspecteur Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
République tchèque - Titulaire	Mme Helena Úlovcová Directrice adjointe Institut national pour l'éducation, Centre de conseil pour l'éducation et Centre de formation continue des enseignants
République tchèque - Suppléant	M. Jakub Stárek Directeur général suppléant du service de l'enseignement Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Danemark – Titulaire	M. Lars Mortensen Directeur général Département d'éducation secondaire supérieure et d'éducation et de formation pour les adultes et pour les jeunes Ministère de l'éducation
Danemark - Suppléant	M. Henrik Saxtorph Chef de section Ministère de l'éducation
Estonie - Titulaire	Mme Külli All Adjoint Enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
Finlande - Titulaire	Mme Tarja Riihimäki Conseillère d'éducation Département de politique en matière d'éducation et de science Secteur de formation professionnelle Ministère de l'éducation et de la culture
Finlande - Suppléant	Mme Anne Märtensson Conseillère d'éducation Département de la politique en matière d'éducation Division pour l'enseignement et formation professionnels Ministère de l'éducation et de la culture
France - Titulaire <i>(réunion de juin)</i>	M. Guillaume Delautre Délégation aux affaires européennes et internationales DAEI Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

France - Suppléant <i>(réunion de juin)</i>	M. Michel LEFRANC Chargé de mission à la DREIC Ministère de l'éducation nationale
France - Titulaire <i>(réunion de novembre)</i>	M. Stéphane Kunz Adjoint à la Cheffe du Bureau international Secrétariat général des ministères sociaux Délégation aux affaires européennes et internationales Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
France - Suppléant <i>(réunion de novembre)</i>	Mme Nadine Nerguisian Chargée de mission au Département de l'Union européenne et des organisations multilatérales Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération Sous-direction des affaires européennes et multilatérales Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Allemagne - Titulaire <i>(réunion de juin)</i>	M. Andreas Drechsler Ministerialrat Bundesministerium für Bildung und Forschung
Allemagne - Suppléant	Mme Ingrid Müller-Roosen Regierungsdirекторin Bundesministerium für Bildung und Forschung
Grèce - Titulaire	M. Dimitrios Psyllos Université Aristote de Thessalonique
Grèce - Suppléant	Mme Magdallini Trantallidi Direction des affaires européennes et internationales Ministère de la culture, de l'éducation et du culte
Hongrie - Titulaire	M. György Szent-Lélek Conseiller principal Enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'économie nationale
Hongrie - Suppléant	Mme Katalin Zoltán Ordódyne Ministère de l'économie nationale
Irlande - Titulaire <i>(réunion de juin)</i>	Mme Ann Mary Redmond Secteur de développement des qualifications Département de l'enseignement et de la qualification
Irlande - Titulaire <i>(réunion de novembre)</i>	M. Michael Kelleher Administrateur principal Secteur de développement des qualifications Département de l'enseignement et de la qualification
Italie - Titulaire	M. Daniele Rampazzo Consigliere d'Ambasciata Capo Ufficio I della Direzione Generale per l'Unione Europea Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale
Italie - Suppléant	M. Franco Giordano Ministro Plenipotenziario - Consigliere diplomatico del Sindaco di Torino Ville de Turin Commune de Turin

Lettonie – Titulaire	M ^{me} Liga Lejina Secrétaire d'État adjointe Directrice du département d'initiatives et d'élaboration de politique Ministère de l'éducation et des sciences
Lettonie – Suppléant	M ^{me} Dita Traidas Directrice Agence nationale pour le développement de l'éducation
Lituanie – Titulaire	M. Saulius Zybartas Directeur du département de l'éducation générale et de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
Lituanie – Suppléant <i>(réunion de juin)</i>	M ^{me} Aleksandra Sokolova Chef adjoint de la division de l'éducation professionnelle et de l'orientation Ministère de l'éducation et des sciences
Luxembourg – Titulaire	M. Antonio De Carolis Directeur à la formation professionnelle Service de la Formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
Luxembourg – Suppléant <i>(réunion de novembre)</i>	M ^{me} Karin Meyer Directrice adjointe à la formation professionnelle Service de la Formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse
Malte – Titulaire	M ^{me} Edel Cassar Présidente-directrice générale Commission nationale de l'enseignement post-obligatoire et supérieur
Malte – Suppléant <i>(réunion de juin)</i>	M. Richard Curmi Directeur Conseil des qualifications de Malte
Pays-Bas – Titulaire	M. Peter van IJsselmuiden Coordonnateur des affaires internationales en matière d'EFP Département pour l'enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Pologne – Titulaire	M ^{me} Stefania Wilkiel Conseillère du ministre Département de stratégie et de coopération internationale Ministère de l'éducation nationale
Pologne – Suppléant	M ^{me} Danuta Czarnecka Directrice adjointe Département pour la coopération internationale Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Portugal – Titulaire	M ^{me} Isilda Costa Fernandes Directrice générale pour l'emploi et les relations de travail Ministère de la solidarité, de l'emploi et de la sécurité sociale
Portugal – Suppléant	M. Jorge Gaspar Presidente do Conselho Diretivo Institut pour l'emploi et la formation professionnelle (Istituto de Emprego e Formação Profissional) Ministère du travail et de la solidarité sociale

Roumanie – Titulaire	M ^{me} Liliana Preoteasa Directrice générale Direction générale de l'enseignement et de l'apprentissage tout au long de la vie Ministère de l'éducation, de la recherche et de l'innovation
Roumanie – Suppléant	M ^{me} Gabriela Ciobanu Directrice Centre national pour le développement de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles
République slovaque - Titulaire	M. Juraj Vantuch Chef Observatoire national slovaque de l'EFP Institut national de l'enseignement et de la formation professionnels
Slovénie – Titulaire	M. Elido Bandelj Directrice Institut de la République de Slovénie pour l'EFP
Slovénie – Suppléant	M ^{me} Slavica Alojzija Černoša Ministère de l'éducation et des sports
Espagne – Titulaire	M ^{me} Gema Cavada Barrio Responsable de service Sous-direction générale EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
Suède – Titulaire	M ^{me} Carina Cronioe Directrice adjointe Division de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
Royaume-Uni - Titulaire	M. Ian Pegg Conseiller spécial en matière de politique Ministère des entreprises, de l'innovation et des qualifications
Royaume-Uni - Suppléant	M ^{me} Pamela Wilkinson Ministère des entreprises, de l'innovation et des qualifications